Plan de formation

Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (30 heures)

Description de la formation

En vertu de l'article 2.4.2.i du Code de sécurité pour les travaux de construction, le cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction est obligatoire pour toute personne œuvrant principalement et habituellement sur un chantier de construction. Cette personne doit détenir l'attestation (carte) décernée par l'ASP Construction. Dans une perspective de prévention, ce cours vous permettra de développer vos connaissances pour identifier les risques et les dangers dans votre milieu de travail et les mesures sécuritaires à prendre pour les éliminer ou les contrôler.

Objectifs pédagogiques

1. Identifier les risques et les dangers dans son milieu de travail et les mesures sécuritaires à prendre pour les éliminer ou les contrôler;
2. Rencontrer l'exigence prévue à l'article 2.4.2.-i du Code de sécurité pour les travaux de construction.

Contenu

Le cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (SSGCC) comprend 19 modules et un examen final. La durée de chacun des modules est 1 h 30. La durée totale du cours est de 30 heures.

Module 1
Introduction aux principes de la prévention
Module 2
Chantiers : réglementation et encadrement
Module 3
Prévention des troubles musculo-squelettiques
Module 4
Agresseurs physiques
Module 5
Électricité
Module 6
Cadenassage
Module 7
Outillage particulier : choix d'outils
Module 8
Machinerie lourde
Module 9
Contaminants chimiques : l'exposition
Module 10
Contaminants particuliers
Module 11
Contaminants : contrôle de l'exposition et protection
Module 12
SIMDUT 2015 - I
Module 13
SIMDUT 2015 - II
Module 14

Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (30 heures)

Prévention des chutes
Module 15
Échafaudages
Module 16
Appareils de levage de charge
Module 17
Appareils de levage de travailleurs
Module 18
Travail en espace clos
Module 19
Travaux de creusement

Méthodologie

- Exposé
- Démonstration
- Travail d'équipe
- Travail individuel
- Groupe de discussion
- Enseignement par les pairs

Clientèle visée

Personnes devant œuvrer sur un chantier de construction.

Particularités

Le matériel requis sera remis à la première journée de formation sans frais supplémentaires. La présence aux 30 heures de formation est obligatoire pour assurer la réussite. Les repas ne sont pas inclus.

À savoir lorsque cette formation est en ligne

Nos formations en ligne sont diffusées sous forme de classes virtuelles interactives et nous travaillons avec la plateforme Zoom.

Vous devez avoir un ordinateur avec un bon accès à Internet ainsi qu'une caméra, un micro et des haut-parleurs afin de participer à la formation. La caméra doit être fonctionnelle et être ouverte tout au long de la formation pour faciliter les échanges avec le formateur et le volet pratique de la formation.

Formateur(s)

Isabelle Desjardins-David

Ingénieure et enseignante qui allie le terrain à la théorie; du MTQ à la CNESST en passant par l'ÉTS. Sa pratique s'articule principalement autour de la gestion des risques et les mesures de prévention à mettre en place. Elle suit de près l'évolution règlementaire et normative afin de rendre les milieux de travail plus sécuritaires. Le développement d'outils pédagogiques interactifs et stimulants sont sa marque de commerce.

Durée

4 jour(s) pour un total de 30 heure(s).

Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (30 heures)

Coût par participant en formation publique

287 $

Prochaines dates en formation publique

26, 27, 28 et 29 août 2024 (Montréal)

ÉTS FORMATION est le leader universitaire en formation continue avec plus de 7 000 participants formés annuellement et une offre de plus de 300 différentes formations. Nos formations sont pratiques et pragmatiques et affichent un taux de satisfaction supérieur à 90 %. Consultez notre programmation complète au http://www.etsformation.ca/